



CONTOURNEMENT OUEST DE NÎMES

NOUVELLE LIAISON ROUTIÈRE
ENTRE LA ROUTE D'ALÈS ET L'A9

Concertation de 2017

La concertation sur le Contournement Ouest de Nîmes s'est déroulée du 27 février au 7 avril 2017. À cette occasion, un large dispositif multicanal d'information a été déployé, en appui avec les partenaires institutionnels, pour permettre au public de prendre connaissance du projet et des variantes, de donner son avis.

- Près de 730 personnes ont répondu présentes aux 4 réunions publiques (Nîmes, Caveirac, Milhaud et Alès).
- 3100 personnes ont visité le site internet dédié au projet durant la période de concertation.
- 332 expressions directes du public ont été recensées, représentant 1244 avis thématiques.

Cette mobilisation a démontré le fort intérêt du public pour ce projet majeur pour l'agglomération nîmoise et le Pays Cévenol.

Concernant les avis exprimés, on remarque :

- 63% des expressions directes du public des secteurs concernés (Nîmes, Milhaud, agglomérations de Nîmes et d'Alès + indéterminés) sont favorables au projet et reconnaissent son opportunité.
- Sur Caveirac, la mobilisation d'un groupe d'opposants au projet.

L'arrêté 30-2017-08-24-06 signé par Monsieur le Préfet du Gard dresse le bilan de la concertation.

Le bilan de la concertation et son annexe reprennent tous les éléments inhérents à la concertation (objectifs et modalités de la concertation, ensemble des avis exprimés, synthèse des avis, position des acteurs et partenaires, suites à donner...). Ils présentent les éléments retenus par le maître d'ouvrage pour la suite des études.

En conclusion de la concertation, la poursuite des études est définie pour le programme d'aménagement selon les options suivantes :

- Tracé retenu : segments 1, 2 Est, 3 Ouest et 4 Ouest
- Points d'échanges retenus : échangeur RN106 (et future déviation nord de Nîmes) - échangeur RD999 - échangeur Autoroute A9 à Milhaud
- Point d'échange restant à définir (pas de consensus) : échangeur RD40 E2 Est ou E2 Sud

Des études sont à réaliser également sur le barreau complémentaire vers la RN113, fortement attendu.

Les études sont donc poursuivies à partir de ces orientations, elles permettront notamment d'affiner les caractéristiques géométriques du projet et ses impacts. Leurs résultats seront présentés à l'occasion de l'enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP), qui devrait avoir lieu en 2019.

Celle-ci constituera une nouvelle phase de concertation permettant au public de s'exprimer sur le projet.

 VOIR AUSSI

[Bilan de Concertation CONIM](#)

[Annexes du Bilan de Concertation CONIM](#)

[Arrêté30-2017-08-24-06 du bilan de concertation CONIM](#)

Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Occitanie

520, allée Henri II de Montmorency
CS 69007
34064 Montpellier - Cedex 2

Tél. : 04 34 46 64 00
Site Internet

<http://www.contournement-ouest-nimes.fr/contexte-et-projet/concertation-de-2017-186.html>